

Saint-Romain-Lachalm





Imprimerie Delta 7
 Parc d'activité de Stelytec
 Contournement Autoroutier
 Sortie 15 - BP 1217
 42412 Saint-Chamond
 Télécopie 04 77 31 00 39
 Téléphone 04 77 31 00 31

(B) (U) (R) (O) (1)

VENTE - LOCATION - SAV
TOSHIBA

Copieurs - Télécopieurs
 Machines à écrire
 Bureautique informatique
 5, place J. Plotton
 42000 St-Etienne - 77 32 50 60
 42300 Roanne - 77 70 85 90

VIDANGES FOSSES SEPTIQUES - CURAGES EGOUTS
 NETTOYAGES CUVES A MAZOUT - NETTOYAGES INDUSTRIELS
 EVACUATION DES DECHETS SPECIAUX

LRA
 LAURENT RABY ASSAINISSEMENT

Z.I. de la Silardière - 42500 Le Chambon-Feugerolles
 Tél. 77 61 15 15 - Fax 77 56 23 27



SOCIETE D'EXPLOITATION FORESTIERE
 BOIS FRAISES, SCIES, TRAITES AUTOCLAVE
 CLOTURES - PIQUETS - LOISIRS
 HIPPISE - AIRE DE DETENTE

S.A. CROUZOLON

ETUDES PERSONNALISEES POUR
 PROFESSIONNELS - COLLECTIVITES - PARTICULIERS
 2, rue d'Annonay - 43220 DUNIERES - Tel. 71.66.81.06 - Fax 71.61.90.87

Terrassement - Canalisation

Jean-Marc CELLE

Le Villard - 43600 SAINT-SIGOLENE
 Tél. 71 66 65 47

Travaux Publics

Jean-François ROUCHON

TERRASSEMENTS - TRAVAUX PUBLICS
 TIR DE MINE

2, rue de Rochefoy - 43220 DUNIERES
 Tél. 71 61 90 29 - Fax 71 61 90 43

FOREZ COMBUSTIBLES

TÉL. : 77 30 21 66

42480 LA FOUILLOUSE



AGENCEMENT DE BUREAUX

RENEVIER S.A.
 Z.I. Necker
 42000 St-Etienne
 Tél. 77 37 20 02
 Fax 77 37 29 56

EXPOSITION
 2, place Jean Jaurès
 42000 St-Etienne
 Tél. 77 37 03 65
 Fax 77 35 98 96

EGET
 Société Nouvelle

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 TRAVAUX PUBLICS**

8, chemin des Cinq-Chemins
 BP 16 - 42011 SAINT-ETIENNE Cedex 2
 Tel. 77.43.21.43 - Télécopie 77.43.21.59



GROUPE
FORCLUM

Tél. 71 65 42 13
 Fax 71 65 43 47
 43190 TENCE



BASTIN CHRISTIAN
 PLOMBERIE - SANITAIRE
 CHAUFFAGE - ZINGUERIE
 RAMONAGE - COUVERTURE
 DEMOUSSAGE DE TOITURES

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

Le numéro 26 de "l'Echo de nos Sapins" vous est présenté désormais sous un jour nouveau. Bien que plus imagé et plus coloré vous y retrouverez vos rubriques habituelles, témoignage de la vie et du dynamisme de notre commune.

Afin de ne pas augmenter les dépenses consacrées à cette parution, tout en ne sollicitant pas une nouvelle fois, nos commerçants, artisans, et industriels locaux, nous avons souhaité associer à cette nouvelle présentation, les entreprises qui interviennent régulièrement sur le territoire de la commune et qui contribuent également au développement et à l'essor de St Romain de part leurs activités respectives. Qu'elles soient remerciées de leur concours financier.

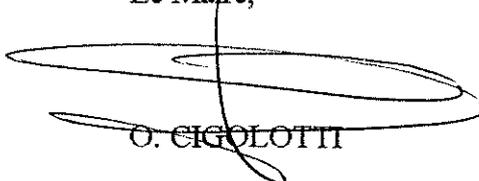
Notre Centre-Bourg est actuellement perturbé par les travaux d'aménagement ; il devrait très vite retrouver un aspect plus agréable.

La construction des 4 logements locatifs de Vinçon a enfin débuté après plusieurs mois de retard.

La fin de l'année sera également importante, puisque pour la première fois, St Romain accueillera au mois de décembre une manifestation en faveur du Téléthon. Toutes les associations seront mobilisées autour des Donneurs de Sang pour relever les défis les plus divers, solidarité et générosité seront au programme. Vous retrouverez toutes ces informations détaillées en feuilletant votre bulletin.

Il me reste maintenant à vous souhaiter au nom de votre équipe municipale un agréable été sous le soleil de St Romain ou de sa Région.

Le Maire,



O. CIGIOTTI

LE BUDGET COMMUNAL 1996

Voté le 22 mars dernier, le budget 1996 peut être résumé par les quelques chiffres suivants :

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les Recettes :

- Impôts locaux sur les ménages	534.000 F
- " " taxe professionnelle	531.000 F
- Redevances pour ordures ménagères	101.000 F
- Allocations compensatrices de l'ETAT	
- sur taxe d'habitation	25.000 F
- sur taxe professionnelle	149.000 F
- Dotation globale de fonctionnement de l'ETAT	1.080.000 F
- Revenus de nos immeubles et salle des fêtes	67.000 F
- Divers	86.000 F
	<hr/>
	2.573.000 F

b) Les Dépenses :

- Personnel gestion générale et fournitures	647.000 F
- Entretien, électricité, eau, assurances	327.000 F
- Intérêts financiers sur nos dettes	210.000 F
- Participations diverses *	428.000 F
- Impôts et taxes	25.000 F
- Divers	131.000 F
- Excédent économisé pour investissements	805.000 F
	<hr/>
	2.573.000 F

* Les principales participations sont :

Aide Sociale	111.115 F] Département
Service incendie	35.663 F	
O.G.E.C.	86.275 F	Ecole Privée
SICTOM (Ordures ménagères)	108.000 F] Syndicats Intercommunaux Divers
Syndicat d'Initiative de la Semène	9.048 F	
Ecole de LICHEMIALLE (travaux)	35.832 F	
Syndicat DUNIERES/ST ROMAIN/RIOTORD	12.000 F	
SIVOM de MONTFAUCON	20.000 F	
Divers Syndicats Intercommunaux	8.120 F	

A noter, également, à compter de cette année, le reversement au profit du SIDI DUNIERES/ST ROMAIN/RIOTORD, d'une partie de la taxe professionnelle et du foncier bâti de l'usine LEYGATECH perçus par la commune. Pour 1996, cette restitution s'élève à 90.100 F

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les Recettes :

- Subventions sur voirie, bâtiments et Centre-Bourg	326.000 F
- Remboursement TVA sur travaux 1994	356.000 F
- Taxe locale d'équipement	13.000 F
- Amortissements	1.000 F
- Epargne sur budget de fonctionnement	805.000 F
- Vente de terrains	260.000 F
- Emprunt court terme (ouverture de crédit)	440.000 F
- Recouvrement de créances	124.000 F
	<hr/>
	2.325.000 F

b) Les Dépenses :

- Remboursement d'emprunt court terme	930.000 F
- " " long terme	242.000 F
- Achat immeuble PERRIER (4ème versement)	40.000 F
- Matériels divers	24.000 F
- Matériel incendie	16.000 F
- Travaux Tennis	84.000 F
- Travaux divers sur bâtiments	80.000 F
- Travaux divers de voirie	100.000 F
- Aménagement lotissement de VINCON (Honoraires DDE)	35.000 F
- Aménagement Centre-Bourg	774.000 F
	<hr/>
	2.325.000 F

III - INVESTISSEMENTS "SECTION ASSAINISSEMENT"

a) Les recettes :

- Amortissements	36.000 F
- Emprunt	115.000 F
- Subvention assainissement Centre Bourg	70.000 F
- Subvention assainissement Jeu de Boules	9.000 F
	<hr/>
	230.000 F

b) Les dépenses :

- Travaux assainissement Centre Bourg	160.000 F
- " " Jeu de Boules	70.000 F
	<hr/>
	230.000 F

Enquête du SIVOM et de l'ISARA sur le boisement

Depuis quelques années, les élus du SIVOM de Montfaucon (auquel est rattachée, la commune de Saint-Romain-Lachalm) s'inquiètent de l'emprise que prend la forêt dans le paysage. Il faut savoir que la Haute-Loire est le département le plus boisé de France. Cette inquiétude les a conduit à élaborer une charte paysagère visant à contrôler le développement de la forêt. Pour ce faire, ils reçoivent l'aide de 4 étudiants de l'ISARA (Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes) qui font le tour des communes afin de dresser un état des lieux sur le boisement des communes concernées.

En ce qui concerne notre commune, elle compte 1000 hectares de terrains agricoles non boisés et 700 hectares de forêt ; ce qui est assez faible par rapport à certaines communes voisines. Mais, la superficie des forêts ne cesse d'augmenter avec la baisse du nombre d'agriculteurs et la modernisation de l'outil de travail. Les terrains des agriculteurs partant à la retraite ou ceux trop difficiles à exploiter avec les machines sont reboisés. Cette forêt grandissante attire l'attention du SIVOM car à long terme elle provoque un certain enclavement du paysage. Elle rend l'accès à certains sites délicat et amène des problèmes supplémentaires au niveau du déneigement, de la voirie, du tourisme, etc...

C'est donc dans un esprit de prévention que l'étude de ces 4 étudiants a été demandée. Leur rapport sortira en décembre prochain et c'est alors que les premières conclusions pourront être tirées. Quoiqu'il en soit, Saint-Romain-Lachalm est une commune où semble-t-il, la répartition entre la forêt, les pâturages et les clairières est satisfaisante mais justement il faudrait qu'à l'avenir cet équilibre demeure.

REPAS DES ANCIENS

Cette année, le repas des anciens a eu lieu le 22 juin au Restaurant Delorme pour le plus grand plaisir des quelques 50 participants. Ce fut pour certains l'occasion de se retrouver et de partager un agréable moment.



MOBILISONS-NOUS AUTOUR DE L'AMICALE

Merci à la municipalité de Saint-Romain de nous permettre de vous présenter notre activité et les objectifs du 2ème semestre 96 de l'Amicale Intercommunale des Donneurs et Anciens Donneurs de Sang Bénévoles de la Région de Saint-Didier-En-Velay, et plus particulièrement de la section de Saint-Romain.

Comme chaque année le loto, organisé le 24 mars à Saint-Didier-En-Velay et richement doté, a obtenu le succès mérité habituel. Tous les lots ont été gagnés par des joueurs des différentes communes. A ce propos, nous en profitons pour remercier tous les habitants de Saint-Romain, permanents ou résidentiels, qui nous font toujours bon accueil lors de la vente des cartes.

L'Amicale organisait son voyage annuel le dimanche 28 avril. Une dizaine de personnes de la Commune prenaient le car afin de visiter le Pont du Gard, le Moulin d'Alphonse Daudet à Fontvieille ainsi que les arènes de Nîmes et, en fin d'après-midi une cave à Châteauneuf-du-Pape agrémentée d'un musée d'outils vigneron. Bon souvenir malgré le pluie.

Au cours du 2ème trimestre, les enfants de l'Ecole de Saint-Romain ont visité l'Etablissement de Transfusion Sanguine Loire Haute-Loire à Saint-Etienne. L'été étant toujours difficile à passer à cause de l'augmentation des besoins en produits sanguins des établissements hospitaliers, nous comptons sur votre présence nombreuse lors de la prochaine collecte le 9 août à la Séauve de 9 h à 11 h. En cette période de vacances, nous espérons la venue de nouveaux donneurs puisque l'on peut donner son sang à partir de 18 ans.

Pour le Téléthon 96, deux manifestations sont prévues à Saint-Romain. L'Amicale des Donneurs de Sang, depuis quelques années, organise un thé dansant au profit du Téléthon. Cette année, il aura lieu à la Salle des Fêtes de Saint-Romain le Dimanche 1er décembre avec Magali PERRIER et son orchestre. Retenez cette date pour passer un agréable après-midi. Le Téléthon va prendre une tournure exceptionnelle puisque nous pouvons vous annoncer que sur l'initiative et avec le soutien de la municipalité de Saint-Romain, et en collaboration avec toutes les associations de notre commune, un relais VTT combiné avec un circuit de marche sur 24 h sera organisé du 6 au 7 décembre 1996. D'autres animations sont prévues tout au long de ces 24 heures. Le programme sera élaboré plus en détail au cours des réunions à venir avec les associations locales. Pour que le Téléthon soit un succès total, il faut que tous les habitants de Saint-Romain et alentours participent activement de toutes les manières afin que le Téléthon fasse parler de notre village comme généreux et dynamique.

Nous vous donnons rendez-vous spécialement pour ces 3 dates.

A bientôt et bonnes vacances.

R. KACZMAREK

H. BERTRAND



A L'ECOLE PUBLIQUE DE LICHEMIALLE

Elle a accueilli cette année 26 enfants. Deux enseignantes à mi-temps, Melle Christine RAVEYRE, Mme Claude CORTIER assistées de Melle Yolande FREYCHET ont assuré l'enseignement des classes maternelles et du CP, Monsieur Claude CHAUDY a eu la charge des classes primaires.

Le projet d'Ecole : Ecrire - Communiquer qui a permis d'explorer différentes techniques d'expression gestuelle, musicale ou artistique a été reconduit pour la 3ème année : les enfants, au cours de ce 3ème volet ont été initiés aux nouvelles techniques de communication audiovisuelles : lecture d'images fixes ou mobiles, réalisation de reportages intégrés dans un "journal télévisé".

L'année scolaire s'est achevée sous le soleil de Sète avec une classe de pêche du 17 au 21 juin, une kermesse et un concours de pétanque le dimanche 23 juin.

A L'ECOLE PRIVEE AU BOURG

Au moment où une nouvelle année scolaire se termine, voici quelques événements qui ont eu lieu depuis le mois de janvier :

- Pour Mardi Gras, petits et grands ont rivalisé d'imagination afin de se costumer du mieux possible. Après le traditionnel tour de village, l'après-midi s'est achevé par une dégustation de crêpes à la salle des fêtes. Grand merci aux mamans qui ont participé à cet après-midi.
- Pour la première fois le Syndicat de la Vallée de la Semène a organisé des représentations théâtrales auxquelles nos enfants ainsi que ceux des communes voisines ont assisté.
- Comme les années précédentes, des cours de natation ont été donnés à la piscine du Chambon Feugerolles, pour les enfants de CP au CM2 pendant 7 semaines.
- En prolongement des cours de biologie, les CE2 - CM se sont rendus au centre de transfusion sanguine de ST-ETIENNE. Grâce à un film et à des échanges avec les infirmières, ils ont pris conscience du rôle du sang et de son importance.
- Le 12 avril, plusieurs écoles s'étaient données rendez-vous au gymnase de St-Pal-de-Mons afin d'écouter et de rencontrer la chanteuse pour enfants MANNICK. Petits et grands ont été enchantés et ont pu entonner avec elle plusieurs de ses succès.

Les voyages scolaires ont clôturé l'année scolaire : le mardi 25 juin les enfants de cycle 1 ont pris la direction de Romanèche-Thorins où ils ont admiré les animaux et profité des attractions du parc.

Quant aux enfants de cycles 2 et 3, ils sont partis à la découverte de VICHY, visiter l'usine St-Yorre, de la Pastillerie ; et faire un tour de ville en petit train et des parcours de mini-golf.



CENTRE AERE

Comme toutes les années le Centre Aéré fonctionnera du 1er juillet au vendredi 26 juillet. Les enfants seront encadrés par Sandrine VALETTE et Céline BRUNON.

Il sera ouvert de 8 h 30 à 17 h 30. Comme l'année dernière la cantine sera assurée ou pique nique suivant le programme de la journée. Il est prévu comme activités : poney, photo, piscine, pêche, VTT, mini cap et activités manuelles.

Le Cimetière de SAINT-ROMAIN-LACHALM

Le premier document des archives paroissiales parlant du cimetière est le procès verbal de la visite pastorale effectuée par Monseigneur le Franc de Pompignan, évêque du Puy, le 2 Juillet 1763. La visite du cimetière se situe immédiatement après l'inspection du tabernacle et de l'autel principal, avant le contrôle des nombreux autres points à l'intérieur de l'église et de la sacristie, ce qui permet d'imaginer qu'il était situé dans la proximité immédiate de l'église, à sa porte. Il possédait deux entrées régulières : une grille et un escalier. Ce dernier détail suggère que certaines parties étaient surélevées par rapport à la rue. Et de fait, en 1839, une réunion du Conseil Municipal, après le transfert de ce cimetière, signale l'urgence de réparations à effectuer au mur du midi de l'église (le long de la route actuelle) ainsi qu'à la voûte de la chapelle qu'il porte (Sacré Coeur actuel) à la suite du déchaussement de près de 2 mètres causé par l'enlèvement du mur et du terrain du cimetière ... L'évêque constate également que dans la paroisse on n'organise ni foires, ni marchés, ni danses, ni réjouissances villageoises dans le cimetière !

Un deuxième document paroissial, du 18 Août 1783

Le curé André Bayle et les deux principaux marguilliers de la paroisse, Marcellin Vacher et Pierre Gourgaud convoquent un maçon et un menuisier pour établir un devis des réparations nécessaires au clocher et au mur du cimetière dont 6 toises sont à reconstruire (une toise = 1m94). On projette également d'établir une communication directe entre le clocher et le cimetière sans passer par l'église, soit au midi, soit à l'Ouest. Le cimetière s'étendait donc sur la place de l'église et peut-être sur notre rue du Châtaignier (?)

La délibération du conseil municipal du 16/8/1808

En 1804 paraît une loi sur le transfert des cimetières. Un arrêté du Sous-Préfet du 30/7/1808 provoque la convocation urgente du conseil municipal par le maire. On constate que le cimetière au milieu du bourg deviendra rapidement un danger pour la santé de la population. Il est trop exigu. On pourrait soit (1) l'implanter dans un communal soit (2) acheter un terrain plus approprié grâce à la vente de plusieurs communaux. Au nord ouest de l'église existe une petite parcelle de ce cimetière, désaffectée depuis 60 ans, dont la vente allègerait un peu les frais du transfert. Pour diverses raisons les propositions (1) et (2) sont rejetées ; le transfert est reporté jusqu'en 1810 à cause des lourdes charges entraînées par la réfection des chemins vicinaux. On prévoit cependant son installation dans un communal dénommé "le cimetière neuf" où existait à une époque lointaine un cimetière où l'on enterrait les corps des pestiférés. (La peste a fait sa première apparition en Velay en 1348).

Conseil municipal du 25/05/1810

On déplore que l'imposition de 400 livres pour le transfert du cimetière n'ait pu être réalisée à cause du fléau de la grêle qui a détruit les récoltes... A la charge de plus en plus lourde de la réparation des routes s'ajoute une nouvelle imposition pour le salaire d'un garde champêtre et son logement...

En 1813, un vicaire est prévu, il doit recevoir un traitement et un logement ... Les années passent et le statu quo demeure.

Juillet 1819 : Sur intervention du maire la question est à nouveau discutée. Le cimetière est trop exigu pour une population de 1400 habitants : on enterre jusque devant la porte de l'église ! Les conseillers rétorquent que les transferts n'ont eu lieu dans aucune paroisse voisine, qu'il ne faut pas choquer les préjugés du vulgaire par un transfert. Le maire outré accuse les conseillers de pusillanimité ; il avait à faire valoir ses motifs devant qui de droit.

Septembre 1819 : Le maire intervint certainement auprès des autorités supérieures : une lettre du sous-préfet, un rapport d'un médecin-commissaire furent à l'origine de la convocation du conseil pour régler le transfert du cimetière dangereux pour les maisons voisines auxquelles il est adossé, dégagant par temps chaud de l'air pestiféré... Dans une touchante unanimité le conseil est d'avis de transférer le cimetière dans les plus brefs délais et pour cela d'acquérir un terrain qui remplisse par son site et son étendue toutes les conditions de la loi de 1804.

23 octobre 1819 : Le maire offre un terrain dans sa propriété appelée "Terre de Ferré" bordant le chemin de St Romain au hameau de Rullière ; il s'y réserve un emplacement de 10 m2 pour une sépulture familiale pour lequel il déduira 200 francs sur les 400 du prix de vente. On s'active pour établir un nouveau devis qui s'élèvera à 1000 francs ... Il n'existait pas encore de concessions, l'emplacement demandé par le maire était une exception.

21 mai 1820 : Le maire faisait observer qu'il existait près du terrain qu'il avait offert un communal qui remplissait davantage les conditions voulues par la loi et qui était plus abrité et plus abordable en hiver ; il avait servi autrefois au temps de la peste, c'était le "Cimetière neuf". Il était borné au Nord et à l'Est par le chemin (de 1820) de St Romain à Dunières, au sud par le surplus de la même parcelle, à l'ouest par le chemin de St Romain au hameau de Rullière.

Le maire maintenait son offre de 200 Frs pour un emplacement de 10 m2. En choisissant le "Cimetière neuf" la commune économisait presque 400 francs aux dires du maire.

25 novembre 1832 : Le transfert n'est pas encore réalisé mais la situation ne pouvait plus durer. Le cimetière adossé à l'Eglise, au presbytère de cette époque, à certaines maisons exhalait une odeur insupportable en été. Il était trop petit pour une population estimée à 1500 âmes.

Monsieur Decellière était d'accord pour vendre 1000 m2 d'une de ses propriétés. A cause de l'étendue du nouveau cimetière on pourra vendre un certain nombre de concessions (c'est nouveau) 1m sur 2 au prix de 50 francs. L'acquéreur d'une concession devra faire une fondation pour les pauvres : 3 francs chaque année ou une donation unique de 60 francs. Ce cimetière sera établi avant la fin d'année 1833. Certaines concessions ont dû rapidement dépasser 2 m x 1 m.

1883 : Les archives paroissiales signalent la construction de la chapelle de la famille du Peloux érigée à l'occasion de la mort de Madame Adèle Jullien vicomtesse du Peloux sur un terrain acheté à Monsieur Decellière : elle se trouvait donc à l'extérieur du cimetière de 1833 ; devant la façade de cette chapelle, à l'intérieur du cimetière, la famille possédait une concession entre celles des familles Gattet et Heyraud.

1886 (Archives paroissiales) : Monsieur le Curé fait tracer des allées et planter 15 arbres disposés en croix. (Il reste une souche d'un de ces arbres).

27 Août 1900 : Décision d'agrandir le cimetière dans le prolongement de la 1ère partie. Une porte d'entrée est prévue au Sud Est. Le terrain est acheté à Monsieur Decellière. Les travaux réalisés sous la surveillance d'une commission municipale sont réceptionnés le 27 juin 1903 et approuvés le 12 Juillet. La chapelle se trouve englobée dans cette deuxième tranche du cimetière.

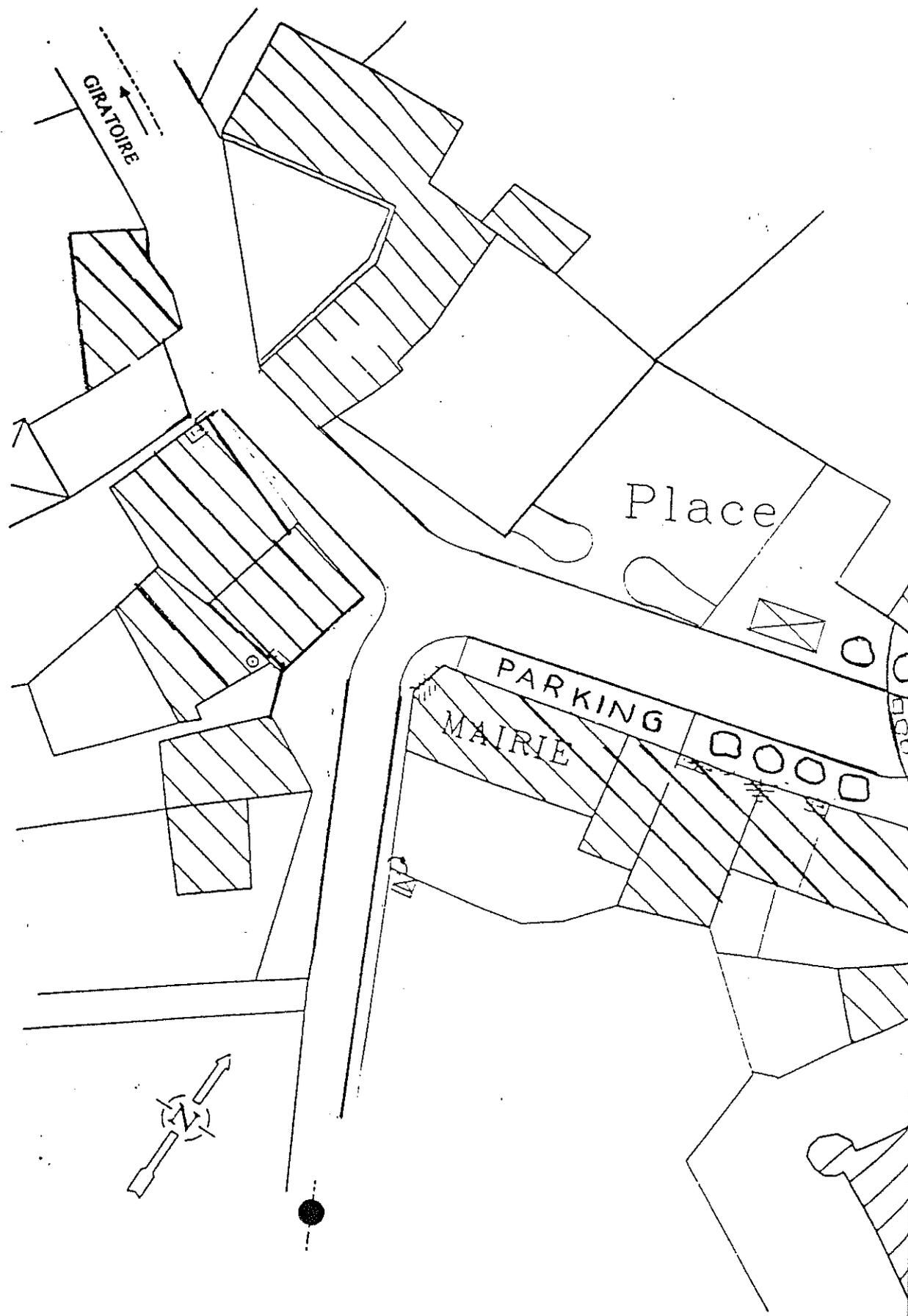
Le 7 Août 1943, le prix des concessions est porté à 40 frs le m2 pour 15 ans, 60 francs pour 30 ans et 150 francs pour une concession perpétuelle. (Les anciens francs ont cours jusqu'en décembre 1958)

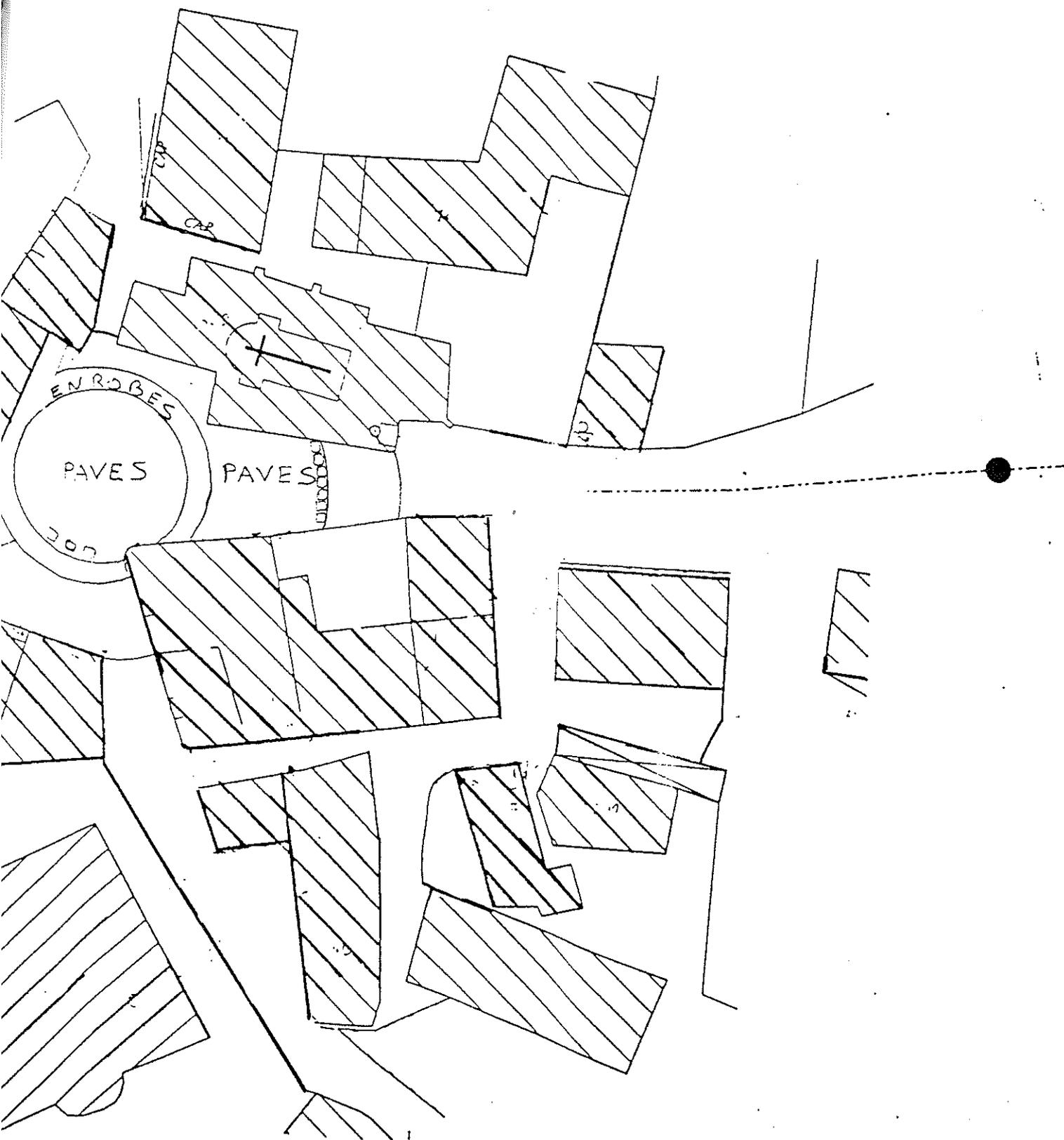
22 décembre 1954 : Nouvel agrandissement du cimetière : 1340 m2 achetés à Monsieur Decellière grâce à un emprunt de 2.000.000 (Anciens Francs) remboursable en 20 ans.

Le 15 avril 1960, le tarif des concessions passe à 3,50 (Nouveaux Francs) le m2 pour 15 ans, 7 (N.F.) pour 30 ans, 20 (N.F.) pour une concession perpétuelle

Le 6 février 1966 : 7 (N.F.) pour 15 ans ; 14 (N.F.) pour 30 ans ; 40 (N.F.) pour une concession perpétuelle

Merci au Père VIALLETON de nous faire partager le fruit de ses recherches





AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

A l'étude depuis bientôt 2 ans, ce projet se voit enfin concrétisé ; quelques travaux supplémentaires viennent se rajouter au projet initial.

1°) Adduction d'eau

Après discussion avec le Syndicat des Eaux de la Semène, qui assure la gestion de notre réseau, il apparaissait opportun de réaliser ces travaux, afin de ne pas être amené dans un futur proche à réouvrir des tranchées pour procéder à la mise en place de nouvelles conduites. Deux canalisations ont donc été réalisées dans la traversée du Bourg : une première destinée à acheminer l'eau des captages de Cîtres jusqu'au réservoir de la Faye afin de la mélanger à celle provenant de la Station de Traitement de l'Herbret, une deuxième permettant à partir de ce même réservoir, la distribution. Tous les branchements ont également été vérifiés et refaits si nécessaire. Ces travaux n'étant pas prévus dans le cadre du projet initial, ils constituent une des raisons pour laquelle l'avancement du chantier a pris un peu de retard.

L'ensemble de ces travaux est assuré financièrement par le Syndicat des Eaux.

2°) Assainissement

Grâce à un robot muni d'une caméra spécifique, nous avons pu déterminer l'état de notre réseau unitaire qui nous inquiétait quelque peu ; et ce à juste titre puisqu'il s'est avéré détérioré en de nombreux points imposant donc la mise en place d'une canalisation Ø 300 mm en PVC ainsi que les raccordements pour chaque habitation.

3°) Enfouissement "des réseaux secs"

Les réseaux électriques et France Télécom, pas toujours très esthétiques ont pu être enterrés grâce à la participation du Syndicat d'Electrification Rural et France Télécom qui ont pris en charge une partie importante de ces travaux.

Aménagement de la voirie

L'ensemble de la place de l'Eglise sera réalisé en pavé de granit, les autres parties seront traitées en enrobé de couleur noir. Quelques places de stationnement seront aménagées devant la Mairie/Poste et quelques plantations viendront égayer l'ensemble de ces réalisations.

Financement

15 entreprises ont répondu à l'appel d'offres concernant ces travaux. Le groupement Entreprises DRIOT - PETIOT / CELLE / PAULET a été retenu pour un marché d'un montant de 794.288 F H.T.

Financement du département :	115.000 F H.T.
Financement D.G.E. 95 :	222.133 F H.T.
Conseil Général Assainissement :	73.200 F H.T.
Part communale :	383.955 F H.T.

CROIX DE MISSION

C'est à l'occasion de la mission de Novembre 1890 que la première croix de mission a été érigée et bénie. En 1907, des indulgences sont attachées et des prières récitées près de cette croix. La deuxième croix semble datée du 25 mai 1926 car les archives mentionnent "l'érection d'une croix en fer en-dessous du cimetière sur la route de Chazotte. Cette croix dont le prix a été de 700 francs a été offerte par la confrérie des pénitents."

Monsieur Jean-Baptiste CHAUSSE se souvient que c'est Pierre GUILLAUMOND dit " le Grand Pierre" qui serait allé en prendre livraison ; il était pénitent et portait la croix en tête des processions. Il s'arrêtait parfois et regardait en arrière. Les autres pénitents lui demandaient : "Qu'avisas Pierre ?" (Que regardes-tu Pierre ?) et il répondait : "Sogne chi moun mounde me siou" (Je regarde si mon peuple me suit).

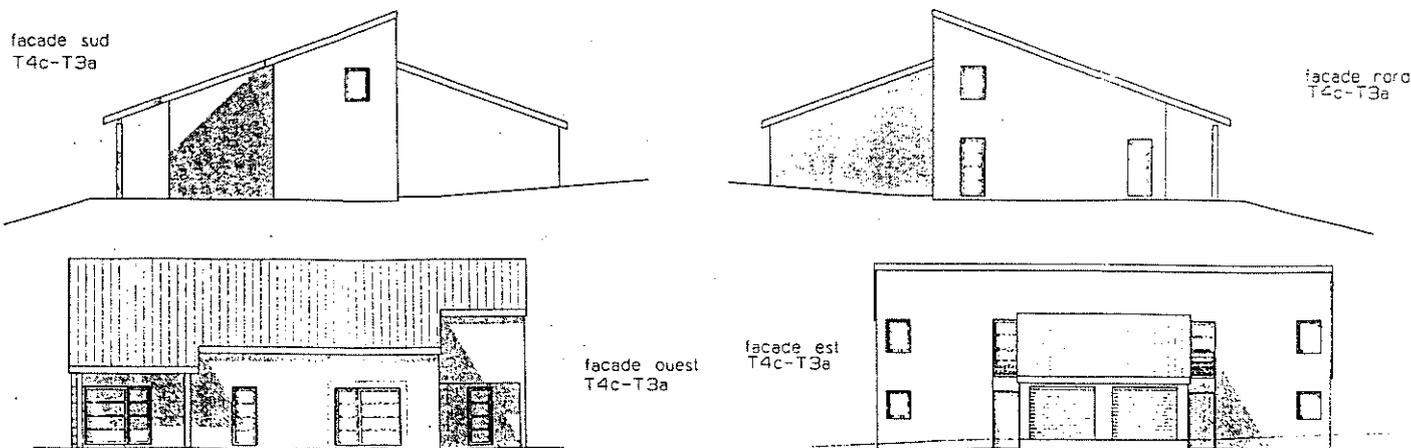
Près de 106 ans après sa réalisation, notre croix de mission retrouve son état originel. Afin de la mettre encore plus en valeur quelques plantations ont été réalisées.

CONSTRUCTION O.P.A.C.

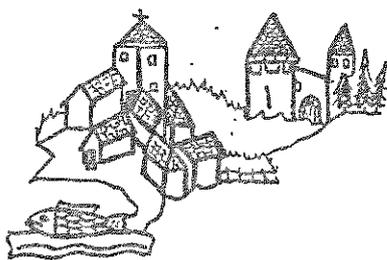
C'est avec environ 10 mois de retard que l'Office Public des H.L.M. de la Haute-Loire commence cette opération. Un logement T4 et un logement T3 vont être réalisés dans un premier temps puis ensuite deux T4.

Très demandés, ils devraient pouvoir être occupés dès le printemps 97. Le nombre d'appartements sur la Commune sera porté à 19 :

- . Immeuble le Bourg : 10
- . Lotissement Vinçon 1ère tranche : 4
- . Lotissement Vinçon 2ème tranche : 4
- . Mairie/Poste : 1



OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DE LA SEMENE



Voici le programme des animations
organisées dans les différentes communes adhérentes à
l'Office de Tourisme

- *Vendredi 28 juin à 20 h 30*, Salle des Fêtes de Saint-Romain-Lachalm, Concert par le groupe TROTWOOD, Chants et musiques du folklore Irlandais

- *Vendredi 12 juillet à 20 h 30*, Hôtel de la Gare à Pont-Salomon - Tél : 77.35.50.24
Soirée musette animée par Bernard Clément - Menu et animation

- *Vendredi 26 juillet à 20 h 30*, Auberge du Rossignol à Pont-Salomon -
Tél : 77.35.50.12, Récital Jean Lapierre - Auteur, compositeur, interprète de chansons françaises -
2 voix, 1 guitare - Menu et animation

- *Vendredi 2 août à 20 h 30*, Auberge de la Sapinière à St-Victor-Malescours -
Tél : 71.61.13.12, Musiques et chants du folklore Russe par le groupe Volga - Menu et animation

- *Vendredi 23 août à 20 h 30*, Restaurant l'Abbaye à La Séauve-Sur-Semène -
Tél : 71.61.03.79, Soirée dansante par l'orchestre Paul Souvignet - Musette et variétés - Menu et
animation

- *Vendredi 30 août à 20 h 30*, Ferme Auberge "Les Granges" à La Séauve-Sur-Semène - Tél : 71.61.00.82 - Musiques et chants du folklore d'Amérique du Sud par le groupe Guarachas - Menu et animation

- *Samedi 5 octobre à 20 h 30*, Auberge Royer à St-Didier-En-Velay -
Tél : 71.61.01.32 - Chansons françaises, hommage à Brassens et à Astor Piazzola - Menu et
animation

**Pour tous renseignements et réservations, s'adresser à l'OFFICE DE
TOURISME DE LA VALLEE DE LA SEMENE à St-Didier-En-Velay.
Tél : 71.66.25.72. ou auprès du restaurateur concerné.**

EN BREF ...

Afin de répondre à un besoin de mise en valeur des collections d'art populaire (musées) de la Vallée de la Semène, les Communes de Saint-Pal-de-Mons, la Séauve-sur-Semène, Saint-Didier-En-Velay, Saint-Ferréol-d'Aurore, Saint-Victor-Malescours et Saint-Romain-Lachalm ont convenu de créer un syndicat intercommunal dénommé " Syndicat Intercommunal de Valorisation du Patrimoine de la Vallée de la Semène".

Il a pour objet d'assurer la sauvegarde, l'entretien, la valorisation et la promotion du patrimoine de ces communes.

La première action de ce syndicat sera de faire un inventaire des collections existantes.

Nous tenons à féliciter 3 jeunes de Saint-Romain : Marceline RASCLE, Christelle GUERIN, Nicolas PEYRARD, qui en association avec 3 jeunes de Saint-Victor-Malescours : Philippe FAUVET, Hervé et Laurent MOINE ont monté un projet particulièrement original. Ils se sont lancés comme défi, de faire le tour de la Haute-Loire en tracteur. Ce projet commun les amènera à rencontrer d'autres jeunes, d'autres agriculteurs ; à faire connaître notre canton. Ils découvriront de façon originale le département et surtout montreront que l'agriculture est un secteur vivant et entreprenant.

Le départ aura lieu le 30 Août à Saint-Victor et l'arrivée le 7 septembre à Saint-Romain. Nous leur souhaitons bon vent et comptons sur vous pour leur réserver un accueil digne de leur performance.

A noter que ce projet n'est pas passé inaperçu puisqu'ils ont été choisis pour représenter le département à la Garden-Party du Président de la République les 13, 14 et 15 juillet à Paris.

A noter la brillante prestation du jeune accordéoniste Jérémy BASTION qui a obtenu le premier prix de sa catégorie, lors de la finale nationale se déroulant à Paris.

Félicitations à notre champion en herbe à qui nous souhaitons bien d'autres succès.

Le vendredi 28 juin, Monsieur Nicolas JACQUET Préfet de la Haute-Loire, visitait les communes du Canton de Saint-Didier-en-Velay. Visite qui débuta par Saint-Romain-Lachalm.

Après quelques mots de bienvenue et de présentation de la commune, Mr le Préfet accompagné de Mr BRUN Sous-Préfet d'Yssingeaux et Monsieur PLOTON Sénateur et Conseiller Général du Canton, pu découvrir quelques unes de nos récentes réalisations notamment la Mairie et l'Eglise puis s'intéresser aux travaux d'aménagement du Centre Bourg.

COMITE DES FETES

Voici l'été qui est arrivé, le soleil est au rendez-vous, ainsi que nos estivants ; les vacances aussi, avec tous ses avantages, repos, détente, distractions.

Les manifestations d'été sont là, avec la kermesse de notre école, et bien sûr notre Fête Patronale traditionnelle, qui se déroulera le 3, 4 et 5 Août avec l'aimable collaboration de nos sociétés. Nous espérons qu'elle vous donnera satisfaction comme les années précédentes, et même davantage avec la participation de chacun de nous.

- Au programme -

Samedi 3 à 20 h 30 : Retraite aux flambeaux suivie d'un bal sono.

Dimanche 4 à 11 h : Election de "Miss SAINT-ROMAIN" - Apéritif d'honneur
à 15 h : Défilé et exposition de voitures anciennes, corso, chars fleuris, musique et spectacle de variétés gratuit à la Salle des Fêtes.
Le soir 19 h : Soupe aux choux suivie d'un bal familial gratuit.

Lundi 5 à 14 h : Concours de pétanque

Par la même occasion n'oublions pas notre soirée choucroute et musette ; qui sera animée par les doigts talentueux de MAGALI PERRIER sur son accordéon accompagnée de ses musiciens.

Nous vous souhaitons à tous bonnes vacances.

CALENDRIER DES FETES DU 2ème SEMESTRE 1996

- . le 21 Juillet : Kermesse des Ecoles (A.P.E.L. - O.G.E.C.)
- . le 27 Juillet : Concours de Boules (LA BOULE AMICALE)
- . le 3, 4 et 5 Août : Fête Patronale
- . le 15 Août : Soupe aux choux (LE BON AIR)
- . le 25 Août : Marche - VTT (TENNIS)
- . le 31 Août : Concours de Boules (LA BOULE AMICALE)
- . le 14 Septembre : Soirée choucroute (COMITE DES FETES)
- . le 24 Novembre : Concours de Belote (COMITE DES FETES)
- . le 1 Décembre : Thé dansant au profit du Téléthon (DONNEURS DE SANG)
- . le 6 et 7 Décembre : Téléthon
- . le 8 Décembre : Concours de Belote (A.F.N.)
- . le 21 Décembre : Colis de Noël (COMITE DES FETES)

LE CLUB DE DANSE

Le Club de Danse a pris ses quartiers d'été et nous ne pouvons que nous féliciter de la présence et des progrès de chacun.

Nous donnons donc rendez-vous à tous et à toutes pour le mois d'octobre où de nouveaux cours débutants et confirmés seront donnés.



TWIRLING - CLUB LE BON AIR

Les beaux jours sont de retour, les vacances approchent, le Twirling-Club du Bon Air peaufine ses danses, démonstrations et défilés.

Toujours en activité une quinzaine de jeunes filles en quête de réussite travaillent avec courage et bonne volonté dans ce club où il fait bon vivre, pour pouvoir vous proposer de nouvelles représentations et vous satisfaire.

Depuis quelques années, le Twirling a quelques difficultés pour maintenir son effectif. Cette année encore, nous avons eu la joie de recruter trois jeunes filles : Alexandra MOULIN, Chrystelle FAUGIER, Lydie FAUGIER. Nous avons pu participer au concours départemental du Puy-en-Velay grâce à tous les efforts fournis par ces jeunes filles.

Comme chaque année, nous espérons accueillir de nouveaux espoirs dans cette société ; vous serez tous et toutes les bienvenus.

Nous espérons aussi que vous viendrez nombreux les encourager pour la kermesse et la fête patronale ; et aussi pour le téléthon 96.

Merci d'avance.

INFO G.V.

Les Cours de Gym Volontaire se sont arrêtés le 3 juin pour faire place à la randonnée qui se pratique tous les lundis :

" Départ 20 h précises Salle des Fêtes "

Toute personne peut y participer et sera la bienvenue dans le groupe pour découvrir les sentiers perdus dans cette belle campagne qui est la nôtre.

Malgré la pluie, la vente de plantes et fleurs coupées a été un succès. Cet argent est utilisé pour acheter du matériel et payer les frais de monitrice. Merci à tous.

Les cours de Gym Volontaire reprendront aux alentours du 15 septembre avec une nouvelle animatrice très dynamique qui nous vient de Dunières. Toute personne intéressée pourra se présenter au 1er cours.

BOULE AMICALE DE ST ROMAIN

Une association qui connaît une animation toute l'année. Avec quatre jeux couverts et douze en plein air, la Société dispose d'un potentiel qui lui permet d'organiser divers concours.

Chaque année, elle organise trois concours officiels, deux sociétaires et des concours qualificatifs attribués par le Comité Bouliste Yssingelais ou Départemental : l'année dernière, le fédéral départemental tête à tête ; cette année, l'éliminatoire secteur quadrettes 3ème division. Durant l'hiver se déroulent également des matchs du championnat des clubs.

Le 18 mai, l'Association fêtait son cinquantenaire. L'occasion de commémorer 50 ans de bénévolat et le beau travail accompli. Une belle journée qui se terminait dans la joie et la bonne humeur.

Deux informations pour finir ce propos :

1°) Pour faire découvrir aux jeunes la pratique du "sport boules", une école d'initiation vient d'être créée entre les Associations de Dunières, Montfaucon et St Romain. Les cours seront donnés aux enfants de huit ans et plus par des moniteurs formés. Pour toute information à ce sujet s'adresser aux responsables de la Société.

2°) Le boulodrome est ouvert tous les samedis et dimanches après-midi pendant toute l'année, et tous les jours en juillet et août.

Pratiquez un sport, jouez aux boules. "Les Boules c'est COOL"

DES NOUVELLES DU BALLON ROND



. Pour l'équipe fanion, l'année 96 n' a pas été à la hauteur de nos espérances. En effet la "montée" en division supérieure ne se fera pas.

La saison prochaine risque d'être tout aussi difficile car le recrutement de joueurs tant espérés ne sera pas pour cette année.

. L'enthousiasme vient de l'équipe féminine qui après avoir terminé 3ème dans le championnat de la Loire, a remporté pour la seconde année consécutive la finale de la coupe consolante de la Haute-Loire face à Monistrol.

. Cette année, une entente avec la Séauve a vu le jour, elle concernera toutes les équipes de jeunes.

Samedi 22 juin, la Municipalité et l' E.S.S.R. se sont réunies pour l'inauguration du nouveau local. A cette occasion, on a pu voir les féminines affronter l'équipe de St Jeures. Quant aux seniors, ils disputaient un match contre les employés de LEYGATECH.

Au cours de ce match bien sympathique, nous avons pu apprécier le talent de quelques conseillers, avec entre autre Mr le Maire.

C'est autour d'une table que s'est terminée cette soirée. Le soleil n'était pas au rendez-vous mais la bonne humeur était de rigueur.

Au nom de tout le bureau, je vous souhaite de bonnes vacances sportives.

L' E.S.S.R.

TENNIS - CLUB de SAINT-ROMAIN : une saison réussie



A quelques jours de l'été et en cette période de tournois, comment ne pas parler des progrès de nos plus jeunes mais aussi des performances de certains de leurs aînés en tournois officiels !

Avec quatre groupes (débutants, joueurs confirmés 1 et 2, dames) et plus de 20 jeunes entraînés par nos deux éducateurs Fabrice et Joaquim, l'effectif de notre école de tennis ne cesse d'augmenter. Bonne humeur et volonté de progresser y sont constamment présentées, au plus grand plaisir des moniteurs.

Pour les adultes, le championnat par équipes s'est déroulé très honorablement avec deux victoires sur cinq pour l'équipe masculine et une victoire sur quatre pour l'équipe féminine.

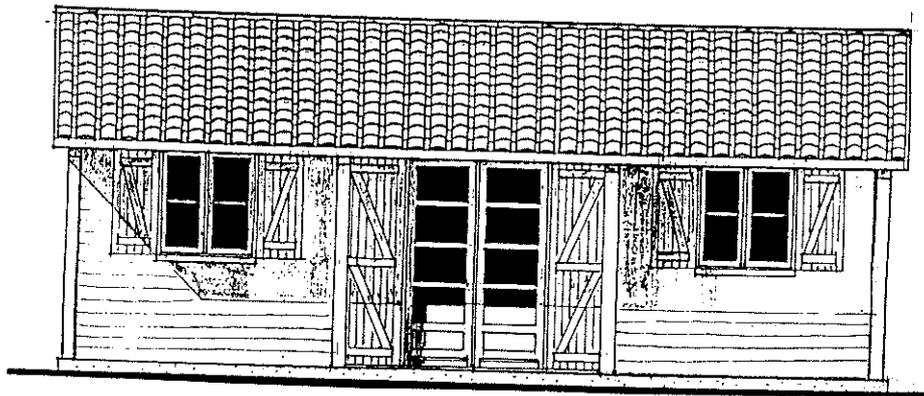
Une autre bonne nouvelle : le projet de construction d'un chalet à côté du court qui permettra au club d'avoir une vie associative encore plus importante et dynamique et d'accueillir les équipes adverses après les rencontres pour le verre de l'amitié.

Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements en ce qui concerne les modalités d'inscription pour l'école de tennis (à partir de 6 ans), nos éducateurs restent à votre entière disposition tous les samedis après-midi sur le court de tennis.

Enfin à noter, la 2ème randonnée pédestre et VTT qui sera organisée par le Tennis Club le 25 Août. Venez-y nombreux. Nous serons heureux de vous y accueillir !

Sportivement vôtre !

Les responsables du Club



SERVICES MUNICIPAUX

SECRETARE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le Secrétariat de Mairie est ouvert :

- le lundi : de 14 H à 18 H
- le mardi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H Téléphone de la Mairie : 71.61.00.08
- le jeudi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H Téléphone des Pompiers : 18
- le vendredi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
- le samedi : de 9 H à 12 H

**PERMANENCE PENDANT LES VACANCES : du 14 juillet au 11 août, une permanence sera assurée : - le lundi, jeudi et samedi matin de 9 h à 12 h
- le mardi et vendredi après-midi de 14 h à 17 h 30**

En dehors de ces heures, vous pouvez joindre le Maire ou les Adjointes aux numéros de téléphone habituels

MAIRE : M. CIGOLOTTI Olivier Téléphone : 71.66.23.59
Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H

ADJOINTS : M. CLAPEYRON Louis Téléphone : 71.61.09.48
Mme THEVENET Marie-Claude 71.66.24.10
M. PEYRE Serge 71.66.29.58
M. GUILLAUMOND Jean 71.66.25.14
Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H
En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

ASSISTANCE SOCIALE : Permanence tous les jeudis de 9 H à 10 H en Mairie

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

" INFORMATIONS ET FINANCES "

- . M. CIGOLOTTI Olivier
- . M. GUILLAUMOND Jean
- . Mme RASCLE Rosa
- . Mme MONTERYMARD Marie-Noëlle
- . M. POINAS Jean-Michel
- . M. DIGONNET Henry
- . M. BRUNON Jacques

" URBANISME, TRAVAUX ET VOIRIE "

- . M. CIGOLOTTI Olivier
- . M. CLAPEYRON Louis
- . Mme THEVENET Marie-Claude
- . M. GUILLAUMOND Gilbert
- . M. FRISON Roland
- . M. EPALLE Claudius

" ASSOCIATIONS ET VIE COMMUNALE "

- . M. CIGOLOTTI Olivier
- . M. PEYRE Serge
- . M. GUICHARD Martin
- . M. GUILLAUMOND Gilbert
- . M. MANEVY Michel

Cabinet Louis CHALAYE

Etudes et Réalisations
Lotissements - Voirie - Réseaux
Projets communaux
(camping, zones artisanales, terrains de sport...)

Le regard - 43120 MONISTROL sur LOIRE
Tél. 04 71 66 50 04 - Fax 04 71 66 54 86



Création - Reboisement
Entretien parcs et jardins

Pascal Chenetier
Paysagiste

24, rue du Stade - 42660 JONZIEUX - Tél. 04 77 39 95 60 - Fax 04 77 39 93 66

TRACTEURS
MOTOCULTURE
MACHINES AGRICOLES
EQUIPEMENTS D'ELEVAGE
ATELIER SPECIALISE

Jean-Paul SOUVIGNET

LA ROCHETTE - 43140 ST-DIDIER EN VELAY
Tél. 04 71 61 17 43 - Fax 04 71 61 06 97



TOUS TRAVAUX ROUTIERS

BP 29 - 43601 SAINTE-SIGOLENE CEDEX
Tél. 04 71 66 46 46 - Fax 04 71 66 14 24

PFA

Michel DRIOT

Agent Général



8, place Foch
43140 Saint-Didier-en-Velay
Tél. 04 71 61 05 58
Fax 04 71 66 28 09



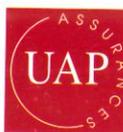
OPEN

Le compte intelligent pour un crédit maîtrisé
ST-DIDIER EN VELAY - 71 61 13 64

CABINET D'ASSURANCES

Serge HILAIRE

Philippe RIVOIRE



Toutes assurances :
Individuelles - Groupes scolaires - Retraite
Prévoyance - Placements Financiers

• 6 rue Charles Dupuy - B.P. 53
43602 Saint-Sigolène cedex
Tél. 04 71 66 62 30

• 2 rue Jeanne d'Arc
42660 Saint-Genest-Maliveaux
Tél. 04 77 51 24 22



La Boîte à Fleurs

Ouvert 7 jours / 7

Yvette BONNET

Toutes
compositions
florales



4, rue du Viaduc
43220 DUNIERES
Tél. 04 71 66 81 40

ELECTRICITE GENERALE

se dumasournel

Le Garay de Cornassac - BP 27 - 43601 SAINTE-SIGOLENE CEDEX
Sarl Capital 50.000 francs - Agréée Qualifelec XIV 132
Crédit-Agricole Loire/Haute-Loire 161 530 49 060
SIRET 306 159 989 00020

INSTALLATIONS BATIMENT - INDUSTRIE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE - VENTILATION
ECLAIRAGE PUBLIC
ELECTRO-MENAGER

Téléphone : 04 71 66 14 19
04 71 66 62 13

Télécopie : 04 71 66 62 60



MOURY S.A.

Produits et Matériel
d'Hygiène et Nettoyage

42500 Le Chambon Feugerolles
Tél. 04 77 89 05 33 - Fax : 04 77 89 01 14

GAEC PEPINIERS DU VELAY



H. MASSARD & C. COLOMBIER

La Prévaudière
43140 LA SEAUVESUR SEMENE
Tél. : 71 61 06 28 - Fax : 71 61 09 33

MD

MOBILIER DISTRIBUTION

Michel DUVERNAY

5-7, Place Maréchal Foch - 42000 Saint-Etienne
Tél. 77.79.68.20 - Fax 77.79.65.54

